

## INSTRUCTIONS POUR LE CHAMPIONNAT PROVINCIAL DE BRIDGE 2026-2027

Cher(e)s Capitaines,

Cette année, il y a 16 équipes inscrites pour jouer le championnat.

Il y a 2 séries de 8 équipes. Chaque équipe jouera donc 14 matchs.

Vous avez reçu le calendrier des rencontres ainsi que les coordonnées des équipes de votre série.

Cela se trouve aussi sur le site du comité provincial ( [www.cplb.be](http://www.cplb.be))

Nous vous rappelons ci-dessous quelques consignes à respecter pour ce championnat .

### BOISSONS

Les équipes qui reçoivent doivent veiller à offrir 4 consommations « normales » à chaque joueur reçu ( café,thé, eaux, soft, verre de vin, bière ; les alcools et les bières spéciales ne sont pas compris dans les boissons normales mais l'équipe hôte peut en offrir!).

Chaque club est libre d'offrir ou pas un morceau de tarte mais aucune réciprocité n'est obligatoire.

### FEUILLES DE MATCH

Il est demandé d'utiliser les feuilles du Comité Provincial .

Les noms des joueurs doivent figurer au recto de la feuille au dessus à droite.

Les numéros de licence doivent être indiqués.

Le capitaine (désigné comme tel en début de saison) est inscrit sur la première ligne.

Les noms des quatre (au moins) joueurs sont inscrits y compris le capitaine, s'il joue.

### COMMUNICATIONS DES RÉSULTATS

quand : le jour du match avant 20H

comment : 2 possibilités

- par mail à : [mfstas@skynet.be](mailto:mfstas@skynet.be)
- par SMS : 0486 47 31 13 ( pas d'appel téléphonique!)

### ENVOI FEUILLES DE MATCH

**PAS d'ENVOI** des feuilles de matchs. Les capitaines les conservent en cas d'un éventuel litige.

### REMPLACEMENT D'UN JOUEUR ; REPORT D'UN MATCH

En cas de questions pour le remplacement d'un joueur , vous pouvez vous adresser à Eric Damseaux: [eric.damseaux@gmail.com](mailto:eric.damseaux@gmail.com)

En cas de report d'un match, merci de le signaler à Marie-Françoise Stas : [mfstas@skynet.be](mailto:mfstas@skynet.be)

Nous vous souhaitons un bon championnat dans un esprit à la fois sportif et convivial !

Pour le comité provincial  
Marie-Françoise Stas